

Beaulieu, Jean-Philippe, « Lorsque de simples femmes se mêlent des affaires de l'État. Le jeu des *personae* féminines dans deux pamphlets du XVII^e siècle », *Tangence*, n° 77, hiver 2005, p. 107-127.

Lorsque de simples femmes se mêlent des affaires de l'État... Le jeu des *personæ* féminines dans deux pamphlets du XVII^e siècle

Jean-Philippe Beaulieu,
Université de Montréal

Parmi les nombreux écrits polémiques publiés au cours de la première moitié du XVII^e siècle, quelques-uns font appel à une *persona* féminine fictive, qui assume la responsabilité du discours politique que le pamphlet cherche à diffuser. Ainsi la *Responce de Dame Friquette Bohémienne* (1615) et les *Admirables sentiments d'une fille Villageoise* (1649) reposent-ils sur l'*ethos* d'une femme de condition modeste, attentive aux événements de son époque et investie d'une mission tout à fait étrangère à sa condition sociale : convaincre un personnage en vue de l'amener à modifier son action politique au nom du bien de l'État. En dépit de leurs différences de tonalité et de visée délibérative, ces deux textes font entendre la voix d'une simple femme dotée d'une forme de « clairvoyance » politique, même si sa compétence en matière d'affaires publiques est censément fort douteuse. À travers le caractère paradoxal d'une telle prise de parole se révèlent certaines des postures énonciatives qui sont attribuables aux femmes en cette époque de modernité naissante.

Qu'un auteur masculin décide de donner la parole à un locuteur ou un narrateur féminin, cela n'a rien de très surprenant si l'on considère l'élargissement de la palette expressive que permet un tel investissement de la voix et de l'identité de l'Autre. Ainsi, Ovide, dans ses *Héroïdes*, prête à Pénélope, Laodamie, Médée ou Didon des accents qui pourraient difficilement être ceux de locuteurs masculins¹. Dans un tel contexte, le *pathos* que donne à

1. Susan Lee Carrell, *Le soliloque de la passion féminine ou Le dialogue illusoire*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1982, p. 18-19.

voir le texte est indissociable de l'*ethos* de la femme seule ou abandonnée, dont la douleur trouve à s'épancher grâce à la forme épistolaire². On pourrait relever, dans l'histoire littéraire, un certain nombre d'ouvrages — aussi bien masculins que féminins — faisant appel à la fiction d'une locutrice, notamment dans le but d'exploiter, d'une manière ou d'une autre, l'association traditionnelle des femmes avec la déraison et les débordements passionnels³. Certains textes poussent même plus loin les procédés de « ventriloquie », en occultant l'identité de l'auteur de façon à laisser croire que la *persona* féminine fictive est l'auteur véritable. Parce qu'elle fait disparaître les marques les plus apparentes de la fictionalisation, une telle occultation lie encore plus étroitement certaines manifestations du *pathos* avec la construction d'un *ethos* féminin particulier. Ainsi, les *Comptes amoureux de madame Jeanne Flore* (vers 1537) ont longtemps été attribués à une femme, jusqu'à ce que des travaux récents suggèrent une rédaction à plusieurs mains⁴. Au XVII^e siècle, le cas le plus célèbre de brouillage de l'identité auctoriale est certainement celui des *Lettres* prétendument écrites par une religieuse portugaise, qui ont contribué à consacrer le style « naturel » des femmes, que postulent certains traités de l'époque⁵. Si, sous cet éclairage, les femmes apparaissent

-
2. Pour une brève définition de l'*ethos*, c'est-à-dire la manière dont « l'orateur construit par son énonciation une représentation de sa personne qui façonne la situation d'argumentation », voir Gilles Declercq, *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, [Paris], Éditions universitaires, 1992, p. 46.
 3. La frivolité, la mutabilité et la déraison de la femme ont souvent été évoquées pour l'exclure de la sphère publique : « [Les femmes] ne sont assez convenables et suffisantes, pour manier et conduire choses tant grandes et difficiles comme sont mœurs, religion, république et famille, car elles semblent plus avoir été produites, sur la terre, pour entretenir volupté et oisiveté que pour traiter négoces et affaires d'importance » (Jean de Marconville, *De la bonté et mauvaiseté des femmes* (1564), préface de Françoise Koehler, Paris, Côté-femmes, 1991, p. 101). Pour un rapide aperçu des discours sur la femme à la Renaissance, voir Madeleine Lazard, *Les avenues de Fémynie. Les femmes et la Renaissance*, Paris, Fayard, 2001, p. 22-28.
 4. Pour une synthèse des travaux concernant la paternité de l'ouvrage, on consultera Diane Desrosiers-Bonin, « La réception critique des *Comptes amoureux* de Jeanne Flore », dans Diane Desrosiers-Bonin, Éliane Viennot et Régine Reynolds-Cornell (sous la dir. de), *Actualités de Jeanne Flore*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 11-25.
 5. Style naturel qui se caractérisait par une rhétorique désordonnée mais expressive. Voir Jean-Michel Pelous, « Une héroïne romanesque entre le naturel et la rhétorique : le langage des passions dans les *Lettres portugaises* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 77^e année, n^{os} 3-4, 1977, p. 557-560.

particulièrement soumises à la passion, c'est pourtant cette vulnérabilité aux sentiments, doublée d'une connaissance sommaire de la rhétorique, qui, fait-on valoir au XVII^e siècle, confère à leur expression un naturel digne d'être cité en exemple pour la pratique de la lettre ou de la conversation⁶.

À côté des *personæ* féminines développées en conformité avec les attributs habituels des femmes, on peut parfois trouver, au XVII^e siècle, d'autres figures qui exploitent, sous la plume d'hommes mais peut-être le plus souvent de femmes, les dispositions dites féminines en empruntant des avenues moins fréquentées et en faisant d'une simple femme le porte-parole d'un discours collectiviste destiné à défendre les intérêts supérieurs de l'État. Plus que la prétendue propension féminine aux débordements passionnels, c'est une sensibilité toute particulière aux difficultés ou aux malheurs de la Nation qu'affichent de tels textes. L'*ethos* qu'ils construisent est celui d'une femme de condition modeste, attentive aux événements politiques et investie d'une mission tout à fait étrangère à sa condition sociale : celle de convaincre un personnage en vue de modifier son action politique pour le bien du plus grand nombre. C'est précisément sa position fortement marginale face aux lieux du pouvoir qui, à la faveur d'un renversement paradoxal, confère à la locutrice une certaine autorité, les intérêts du petit peuple qu'elle représente venant à se confondre avec ceux de la Nation.

Parmi les nombreux pamphlets à caractère politique que compte la première moitié du XVII^e siècle français, deux courts textes illustrent, avec une vivacité particulière, l'utilisation d'un *ethos* féminin à des fins polémiques. Il s'agit de la *Responce de Dame Friquette Bohémienne*, parue en 1615, pendant la régence de Marie de Médicis, et des *Admirables sentiments d'une fille Villageoise*, publiés en 1649, en pleine période de Fronde⁷. Dans des

6. Sur la question des attentes de l'époque relatives au discours féminin, voir Gabrielle Verdier, « Gender and Rhetoric in Some Seventeenth Century Love Letters », *L'Esprit créateur*, Minneapolis (Minnesota, É.-U.), vol. 23, n° 2, 1983, p. 45-57.

7. *Responce de Dame Friquette Bohémienne, appelée en France par les Mal-contens, pour dire leur bonne-aventure*, Paris, sans mention d'éditeur, 1615, 15 p. ; *Les admirables sentiments d'une fille Villageoise, envoyez à Monsieur le Prince de Condé, touchant le party qu'il doit prendre*, Paris, Jean Hénault, 1649, 7 p. Dorénavant, les renvois à ces deux ouvrages seront respectivement indiqués par les sigles RDF (pour la *Responce*) et ASV (pour les *Admirables Sentiments*), suivis de la page, et placés entre parenthèses dans le corps du texte.

contextes sociopolitiques différents, ces deux écrits adressent des remontrances à un individu ou à un groupe par la voix censément auctoriale de figures féminines plutôt inattendues dans ce contexte : une bohémienne et une villageoise, dont la compétence en matière d'affaires publiques est pour le moins douteuse. Créés par une plume probablement masculine, dans le cas de la *Responce*, et féminine, dans celui des *Admirables sentiments*, ces personnages font valoir le point de vue qu'une faction politique cherche à imposer par le truchement d'une représentante très humble de la nation française (la villageoise) ou de celui d'une étrangère dont les dons de prescience sont notoires (la bohémienne). Sur le plan éthique, ces *personæ* se ressemblent à plusieurs égards et donnent à voir certaines des postures énonciatives qui, en cette époque de modernité naissante, sont attribuables aux femmes. Même si leur facture, leur tonalité et leur visée délibérative diffèrent à bien des égards, ces deux textes sont centrés sur une figure féminine dotée d'une forme de « clairvoyance » politique. L'origine modeste de la locutrice, bien loin d'être un obstacle, semble favoriser au contraire la prise de parole et l'accès à la vie publique d'une simple femme qui a tant à cœur les intérêts de la collectivité qu'elle se permet d'entrer en dialogue avec des individus (ou des groupes) qui font l'actualité. À travers l'*ethos* que le texte construit, la bohémienne ou la villageoise devient ainsi une figure emblématique des intérêts les plus élevés de l'État.

Diseuse de « mal-aventure »

En 1615 paraît un opuscule de quinze pages dont le titre accrocheur décrit clairement la situation d'énonciation : celle d'une bohémienne s'adressant à un groupe de mécontents et de critiques du pouvoir royal. Bien qu'appelée en France par ces gens qui pensaient apprendre d'elle « quelque bonne aventure » (*RDF*, p. 9), Friquette annonce plutôt à ces « mal-contents » « les mal[-]heurs qui tallonneront [leurs] desseins » (*RDF*, p. 8) s'ils les exécutent, prédisant ce qui risque d'arriver

à ceux qui ont murmuré et dressé des partis contre les résolutions de leur[s] Majestez, qui ont malicieusement interprété les pures intentions des Princes, des officiers de la Couronne [...] et mal pensé de la fidélité et amour des célèbres Parlemens de France, envers le Roy, l'Etat, et la Patrie [...] (*RDF*, p. 9).

Ce faisant, Friquette se retourne, en quelque sorte, contre ses éventuels employeurs qui, de sa part, espéraient des signes

d'encouragement, alors qu'ils deviennent l'objet de ses remontrances et invectives, même s'ils ne sont désignés que très indirectement. En effet, la locutrice évite de faire explicitement référence aux meneurs aristocratiques du groupe des mécontents, c'est-à-dire à Henri II de Bourbon, prince de Condé, et Charles de Gonzague, duc de Nevers, qui, au cours des années 1614-1617, ont cherché à contrer l'influence de Concini sur la régente Marie de Médicis, notamment au sujet du projet de mariage du jeune roi avec une infante espagnole⁸. Cet épisode du règne de Louis XIII a suscité, en 1614-1615, une littérature polémique considérable : environ 104 pamphlets, dont certains comptent plus d'une vingtaine de pages. Un bon nombre de ces textes appartiennent à la veine que Hélène Duccini qualifie de burlesque et qui attribue le discours textuel à une figure fictive, dont les traits comiques sont déjà suggérés par le libellé du titre⁹. Dans cette production, on peut compter quelques textes qui, comme la *Responce de Friquette*¹⁰, font entendre une voix féminine, vraisemblablement modelée par un auteur masculin¹¹.

Le discours de Friquette se déploie suivant une disposition qui s'articule en trois grands volets. Le premier (*RDF*, p. 3-6), de nature autoréférentielle, permet à la locutrice de se présenter. Bien qu'énigmatique à certains égards, il est le plus intéressant du point de vue de l'*ethos* ; nous y reviendrons plus loin. Le deuxième volet (*RDF*, p. 6-8), quant à lui, consiste en une série d'énoncés à

8. Pour un aperçu des événements entourant la parution de la *Responce*, on se reportera au chapitre IV de Hélène Duccini, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel [France], Champ Vallon, 2003, p. 191 et suiv.

9. Voir, par exemple, *Le sire Benoist, ferreur d'éguillettes* ou la *Lettre de Guillaume-Sans-Peur envoyée aux débandés de la cour*. À propos de ces deux textes parus à Paris en 1615, on consultera Hélène Duccini, *Faire voir, faire croire*, ouvr. cité, p. 191. Notons, au passage, la réapparition du personnage de Guillaume-Sans-Peur pendant la Fronde (*Lettre de Guillaume-Sans-Peur aux troupes de Mazarin*, 1649).

10. À la même époque, mais à propos de questions politiques autres que celles qu'agite la *Responce*, on peut noter l'usage d'une *persona* féminine dans *La cholere de Mathurine contre les difformez reformateurs de la France* (1616) et, d'une manière indirecte, dans *Le caquet des marchandes poissonneries et harangeres des Halles, sur la maladie du Duc de Beaufort* (1619) et *Le caquet des poissonneries sur le departement du Roy* (vers 1620), où un locuteur masculin rapporte les propos d'un groupe de marchandes.

11. C'est du moins ce que suggère le traitement comique que la *Responce* et, de façon plus marquée, *La cholere de Mathurine* réservent à la figure féminine, traitement absent des textes polémiques de 1649 attribués à des femmes auteurs (et dont il sera question plus loin dans cet article).

caractère prophétique décrivant, sous la forme d'un inventaire, les malheurs qui risquent de s'abattre sur les mécontents. Le ton du passage, le caractère sibyllin des formules employées, de même que l'usage du latin, nous engagent vers un mode de lecture parabolique¹² :

Les uns viendront aux nocces de l'espoux, mais trop tard par un long repentir, à raison dequoy ils trouveront la porte de grace fermée, et le maistre du logis qu'ils penseront accoler pour toute consolation leur dira *nescio vos*¹³ (*RDF*, p. 7).

Autres viendront frapper le chien en la presence du lyon pour l'apaiser, s'evertueront de faire quelque bon office pour le bien du public, mais le Seigneur qui aura souvenance de ce qui s'est passé dira, *non mihi placet multitudo victimarum vestrarum*, allez, je n'ay point pour agréable la quantité de vos offrandes et services [...] ¹⁴ (*RDF*, p. 7).

Les menaces qui se font sentir dans ces paroles se précisent dans les remontrances du troisième volet (*RDF*, p. 9-15), qui permettent une identification plus nette des destinataires du discours. Friquette affirme s'adresser non aux princes, « grandes colonnes et firmamens de l'Etat », pas plus qu'à « tous bons et legitimes sujets du Roy », mais aux « petits broüillons criards, clabaudeurs, seditieux et rebelles qui [l'ont] appelée en ce Royaume » (*RDF*, p. 9). À partir de ce moment, le discours de la bohémienne vise à indiquer à ces gens leur erreur et leur absence de jugement politique. Pratiquant le dénigrement de l'interlocuteur, Friquette exploite le registre de la petitesse pour invalider la position de ces « petits vers de terre » aux « consciences estroictes » (*RDF*, p. 10). Il vaudrait mieux pour eux faire comme les « limassons » et retirer leurs « cornes » pour ne pas être « la fable et la ruse de ceux qui sont plus sages et advisez » qu'eux (*RDF*, p. 10). Bref, sur le mode de la dérision — et non sans ironie, quand on pense à son propre statut social —, elle leur enjoint de ne pas « porter [leur] nez aux affaires d'Etat » (*RDF*, p. 9).

12. C'est-à-dire, nécessitant une interprétation qui renvoie à un sens autre que le sens immédiat (Susan Suleiman, « Le récit parabolique. Parabole, fable, roman à thèse », *Poétique*, Paris, n° 32, novembre 1977, p. 472-473).

13. Ce *nescio vos* (« je ne vous connais pas ») est une locution courante qui provient de la parabole des dix vierges (Matthieu 25, 12).

14. Souvenir d'Isaïe 1, 11 : « [...] *quo mihi multitudinem victimarum vestrarum* » [Que m'importent vos innombrables sacrifices]. L'usage du latin, plutôt curieux sous la plume d'une femme censément peu instruite, peut s'expliquer par le caractère quasi révélé de ces énoncés prophétiques, comme si ce n'était pas Friquette elle-même qui parlait.

Pourtant, contrairement à ce que laisse croire la locutrice, ceux que l'on désigne habituellement comme les « mécontents » sont surtout de grands seigneurs. À qui donc Friquette s'adresse-t-elle, sinon à ces princes, mais de manière détournée, en semblant prendre pour cible un groupe quelconque de sujets, qui est défini moins par son statut social que par la nature problématique de son allégeance au roi (et, par conséquent, à la Nation)? Dans le contexte de l'époque, tout particulièrement dans celui de la production pamphlétaire anonyme qui accompagne cette vague de mécontentement, la référence ne peut être que transparente, alors que le texte, tout en affectant une rhétorique de la modestie, prétend bel et bien rappeler aux princes la nature intéressée de leur conduite « factieuse », c'est-à-dire contraire au bien de l'État¹⁵. Faut-il voir là une défense de Concini et de Marie de Médicis, que le texte ne nomme pas mais qui appartiennent au groupe de gens soucieux de l'État (tout en étant, notons-le au passage, des étrangers, comme Friquette)? Cela est peu vraisemblable, du moins si l'on se fie à la discrétion des allusions à l'entourage royal, les individus étant subsumés, par-delà les intérêts partisans, dans la notion plus abstraite de « Nation », qui prend forme vers la fin des guerres de Religion en France, en se cristallisant dans l'idée de l'intérêt collectif, supérieur à celui des individus et des groupes¹⁶. Ce que donne à lire le texte est probablement moins un plaidoyer en faveur d'un groupe (en réponse aux attaques d'un autre groupe) qu'une défense du bien commun qui s'articule autour de la personne symbolique du roi.

D'un point de vue rhétorique, l'ensemble du texte peut ainsi s'interpréter comme un processus d'invalidation du groupe séditionnaire par celle-là même qui était censée leur porter secours. Sollicitée par ces gens, la bohémienne refuse de venir en France pour la

15. Bon nombre de courts textes adressent des remontrances, non seulement à de grands aristocrates, mais, sous une forme plus indirecte, à Marie de Médicis (*Discours à la Royne régente mère du Roy sur les desordres qui sont pour le present en ce royaume*, 1614) ou au jeune Louis XIII (*Le Censeur, discours d'estat pour faire voir au Roy, en quoy sa Majesté a esté mal servie*, 1615).

16. Dans son *Second discours sur l'Etat de la France* (1593), Michel Hureault de l'Hospital affirme que l'État, devenu un concept qui n'est plus personnifié par le roi, doit réduire les vellétés politiques des individus et des groupes en les soumettant, au nom du devoir, à l'autorité centrale, garante des intérêts de la Nation. Voir Timothy J. Reiss, « Montaigne and the Subject of Polity », dans Patricia Parker et David Quint (sous la dir. de), *Literary Theory/Renaissance Texts*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1986, p. 121-126.

« consultation » que l'on souhaite obtenir d'elle et décide plutôt de répondre par écrit à la demande qui lui a été faite. Dans sa réponse, elle prend à parti les adversaires de l'entourage royal, elle qui n'est vraisemblablement pas française, mais qui, depuis l'étranger, défend les intérêts de la Nation, associés implicitement au « clan Concini ». Mais pourquoi l'auteur du texte fait-il appel à une telle défenderesse, dont le statut identitaire est tout aussi problématique que la pertinence de son intervention ? En l'absence de toute certitude quant aux intentions auctoriales, on peut du moins constater que l'auteur exploite l'ambiguïté qui, souvent associée aux figures féminines, leur permet de revêtir des attributs à la fois positifs et négatifs dans l'imaginaire collectif. Si elle peut être rattachée à la figure inquiétante de la sorcière, et donc placée sous le signe d'une redoutable marginalité, la bohémienne rappelle également la figure plus noble de la sibylle, représentée de façon fort positive dans le *Chemin de longue étude* de Christine de Pizan, par exemple, où la Sibylle de Cumes guide Christine dans l'univers allégorique du savoir¹⁷.

Dès le début du texte, dans le premier volet où elle parle d'elle-même, Friquette affirme avoir été autrefois « mandée par les Seigneurs de Russie et Prussie pour prédire leur bonne fortune sur les troubles qui s'estoient eslevez entr'eux et le Roy de Pologne » (*RDF*, p. 3). S'étant fait « reconnoistre pour la subtilité de [s]on beau jugement », la bohémienne souligne d'emblée la compétence qui est la sienne, surtout dans le domaine des conflits politiques, puisqu'elle a prédit « tous les mal-heurs qui nasquirent » (*RDF*, p. 3) des querelles entre ces rois. C'est certainement grâce à cette crédibilité que se trouve assuré, tout au long du texte, le bien-fondé des affirmations de la locutrice. Quand on connaît l'importance des arts divinatoires dans les pratiques culturelles renaissantes, tout particulièrement pour certains personnages politiques influents¹⁸, l'intervention de Friquette dans le domaine public ne

17. Voir les vers 507 et suiv. de Christine de Pizan, *Le chemin de longue étude*, édition par Andrea Tarnowski, Paris, Le Livre de Poche, 2000, coll. « Lettres gothiques », p. 117.

18. Comme l'affirme Didier Ottaviani (« La prophétie comme achèvement intellectuel à la fin du Moyen Âge », *Nouvelle Revue du seizième siècle*, Genève, n° 21, 2003, p. 22), « “[p]révoir le futur” est [...] une fonction primordiale pour tous ceux qui désirent gouverner, et nul n'a mieux accès à cette dimension du temps que celui qui est doté d'une faculté prophétique ». C'est ce qui explique que des figures politiques de la Renaissance se soient entourées d'astrologues, comme l'a fait Catherine de Médicis en s'assurant les services du très célèbre Michel de Nostre-Dame.

saurait vraiment surprendre. Mais tout comme « l'avanture » qu'elle « dit » peut être bonne ou mauvaise, notre bohémienne tient à la fois de la figure hiératique de la sibylle et de celle, plus triviale, de la femme de basse extraction. Dès le titre, son nom renvoie déjà à un registre familier que confirme le sens attesté par certains dictionnaires du XVII^e siècle, notamment celui de l'Académie, qui donne pour friquet/friquette : « Terme bas et populaire qui se dit d'un jeune garçon, d'une jeune fille qui a l'air éveillé¹⁹ ». Qu'une femme affublée d'un tel nom soit la conseillère des princes, il y a là de quoi s'étonner : quel écart vertigineux entre les grands de la société française et une modeste bohémienne, apatride par définition ! En effet, le texte joue sur le caractère vague de son lieu de résidence : elle n'est pas en France, puisqu'elle refuse d'y venir ; elle n'est pas non plus en Russie, dont elle a servi le roi²⁰. Tout au plus, la *Responce* laisse-t-elle entrevoir le projet, chez Friquette, de s'installer quelque part : « [les seigneurs de Russie et de Prussie] avoient promis me donner lieu de demeure en leurs marches et contrees pour estre prestz de mes advis [...] » (*RDF*, p. 3). Mais elle signale également l'impossibilité de réaliser ce projet : « [...] le mauvais air qui s'eleva soudainement en ce pays fort contraire à ma santé me fit changer de resolution » (*RDF*, p. 4). Ce « mauvais air », c'est-à-dire la présomption qui pèse contre elle « d'abuser ainsi les grands par [s]es vaines predictions », aurait pu inciter le roi de Pologne à la faire « estriller en Dame de [s]a qualite et au partir delà [lui] couper la robbe jusques au raze et vis à vis des fesses » (*RDF*, p. 4). Comique dans sa formulation, ce détail sert surtout à confirmer le statut marginal de la bohémienne, puisque la peine ici évoquée semble être l'une de celles réservées, à l'époque, aux tsiganes qui transgressaient les interdictions de séjour édictées par certains gouvernements régionaux²¹. S'il sert

19. *Le Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean Baptiste Coignard, 1694, tome I. Une définition analogue se retrouve dans le dictionnaire de Randle Cotgrave (1611).

20. Rappelons que c'est au XV^e siècle, lors de l'émigration tsigane en Europe de l'Ouest, que l'on a pris l'habitude d'appeler ces gens « bohémiens », parce qu'ils étaient porteurs d'un sauf-conduit signé par le roi Sigismond de Bohême. Voir François de Vaux de Folier, *Mille ans d'histoire des tsiganes*, Paris, Fayard, 1970, p. 17.

21. Les gitans étaient souvent flagellés à moitié nus, ce qui constituait l'un des châtements les moins sévères qui leur étaient infligés. Au sujet des lois contre le vagabondage auxquelles étaient soumis les gitans, voir David Mayall, *Gypsy Identities 1500-2000. From Egipcians and Moon-men to the Ethnic Romany*, Londres, Routledge, 2004, p. 257. Pour un survol de la répression judiciaire

peut-être à signaler la nature fictive du personnage, sans pour autant mettre en doute la crédibilité rattachée à son *ethos*, ce détail qu'évoque l'auteur met bien sûr en lumière le sort qui est réservé aux femmes comme elle et explique pourquoi Friquette n'arrive à s'installer ni en Europe de l'Est ni en France. La *Responce* confirme ainsi son errance, qui la voue à n'être nulle part chez elle. Certes, le texte indique clairement que la bohémienne refuse de venir en France, parce qu'elle peut prédire que sa propre « mal-fortune » est étroitement liée à celle des mécontents. Dès le début du pamphlet, consciente des « mauvaises destinées » qu'annoncent leur horoscope et le sien propre, ne déclare-t-elle pas préférer les voir assumer seuls « la mal enche et toute la mal-encontre sur le dos de [leurs] belles devises et pretendus desseins » (*RDF*, p. 4) ?

Tout le texte est porté par le retournement, contre les mécontents, de leur alliée potentielle, qui se présente comme un personnage haut en couleurs, à la fois trivial et inspiré, faisant appel à des registres variés, depuis le ton familier jusqu'au style prophétique intégrant au passage des citations latines. Dans la mesure où l'on ne s'attend pas à trouver, chez une bohémienne, la maîtrise stylistique d'un rhéteur ou d'un orateur, on ne s'étonnera pas que Friquette s'adresse sur un ton familier à des gens dont la condition sociale surpasse considérablement la sienne. Au début du texte, la bohémienne interpelle ses destinataires en leur disant « mes bons amis » (*RDF*, p. 4) ; par la suite, elle fait preuve d'une condescendance quasi maternelle à leur égard, puisqu'ils deviennent « [s]es pauvres enfans » (*RDF*, p. 5 et 8). Ces adresses, absentes de la partie plus invective de l'opuscule, reviennent vers la fin du texte sous la forme de « mes bonnes gens » (*RDF*, p. 12) et « mes pauvres amis » (*RDF*, p. 14). En dépit de ses origines modestes, Friquette se place donc en position de surplomb face à ses destinataires ; elle en sait plus qu'eux et se permet de leur donner des conseils dans leur propre intérêt, car ce qu'elle leur a dit « n'a point esté pour le lucre, ny pour avoir la croix », mais « plustost par charité reformative qu'autrement » (*RDF*, p. 13-14). Elle devient même la voix de la collectivité en unissant la sienne propre à celle de la majorité des Français :

Mes pauvres amis, non seulement les vostres, mais encor nos
voisins et habitans de nos parroisses s'en mocquent [de vos

touchant les tsiganes, consulter Donald Kenrick et Grattan Puxon, *Destins gitans. Des origines à la « solution finale »*, traduit de l'anglais par Jean Senny, Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. 49 et suiv.

affaires], et ont trouvé ce langage fort insolent, et factieux: et pour ceux qui ne sont pas accoustumez aux scrupules, et qui en avallent bien d'autres, ont neantmoins jugé cestuy-ci de difficile digestion [...] (*RDF*, p. 14-15).

La stratégie de Friquette consiste ici à isoler et à marginaliser les « factieux », même face à leurs proches, bref, à réduire leur influence à quelque chose qui serait fort négligeable si l'on ne songeait au tort, même minime, qu'ils peuvent causer à la France en « infer[ant] de la santé et repos de l'Etat » (*RDF*, p. 14). Les troubles civils des guerres de Religion sont encore présents à l'esprit de l'auteur, lorsqu'il évoque les Ligueurs qui, comme les mécontents, faisaient prêter un serment à leurs adhérents et ainsi « couvoient la ruine de l'Etat de ce nom specieux d'union » (*RDF*, p. 15). Les intérêts de tels groupes ne sauraient en aucun cas supplanter ceux de la Nation, que représentent Marie de Médicis et le jeune roi Louis, « leurs Majestez qui sont vraiment peres communs des François » (*RDF*, p. 14).

Dame Friquette dit avoir accès à un savoir supérieur, celui du bien de la Nation, qui relève, paradoxalement, d'une forme d'évidence que seul un esprit aux « oppinions erronees » (*RDF*, p. 9) ne peut voir avec clarté. Le choix d'une figure féminine modeste n'est pas indifférent ici; par sa bouche s'exprime la condamnation des vellétés belliqueuses des « mal-contentes », rejet que partageraient sans nul doute les propres femmes des factieux: « [...] ha mes bonnes gens je m'assure que si vous en demandiez le conseil à vos femmes qu'elles vous chanteraient bien le contraire [;] elles ne demandent pas la guerre ains le repos et le jeu, et non le cliquetis des armes » (*RDF*, p. 12). Sous ces allusions plaisantes au jeu de l'amour²², c'est bien la valeur du bon sens, du « sens commun », que le texte met en relief mais que rejettent les factieux, au risque de s'aliéner leurs proches.

Les attributs particuliers de Friquette lui permettent, aux yeux de l'auteur de la *Response*, d'assumer une position discursive à la fois d'exclusion et d'inclusion. En tant qu'apatride, son plaidoyer pour l'unité de la Nation autour de la figure du roi semble

22. À la même page, on trouve une autre allusion du même genre: « [...] meslés-vous d'entretenir les bonnes graces de vos femmes, car ces affaires sont plus que suffisantes pour vous en mettre dehors, et si l'amour de vous elles avoient quelques allarmes, vous auriez plus de bosses, de pestes, et de maledictions de leur part, que jamais la jalousie de leur corps ne vous auroit fait faire de pas, de tire-laisses et d'arriere pieds [...] » (*RDF*, p. 11-12).

désintéressé ; mais, comme elle s'associe à l'ensemble de la population française, son double statut lui permet de devenir le point de focalisation du bien collectif. Certes, le ton parfois léger du propos est susceptible d'enlever de la force à la dénonciation à laquelle se livre la locutrice, aussi bien lorsqu'elle se moque de ses destinataires que lorsqu'elle parle de « Mademoiselle [s]a personne » (*RDF*, p. 12)²³. Mais loin d'invalider sa portée, le caractère direct du propos, parce qu'il correspond à ce que l'on pourrait attendre d'une telle locutrice (notamment en ce qui a trait aux ruptures de ton), semble plutôt participer au développement d'une *persona* fictive dont le caractère inhabituel lie un don, particulièrement significatif par ses implications collectives et politiques, et des attributs très populaires. Combinant la trivialité et l'élévation, les signes d'élection et d'appartenance au petit peuple, Friquette met sa marginalité au service des intérêts collectifs²⁴. C'est pourquoi la description de cette marginalité sur laquelle s'ouvre le discours s'estompe au profit du message lui-même, jusqu'à un certain point dissocié de la messagère, à la fin du pamphlet²⁵. De ce point de vue, la bohémienne ressemble plus à une sibylle qu'à une sorcière, l'auteur ayant cherché à désamorcer les aspects féminins potentiellement négatifs en les mettant au service d'un discours inspiré et presque providentiel. Femme à la fois faible et forte, qui se situe à

23. Les images et formules utilisées, particulièrement dans la troisième partie de la *Responce*, ne manquent pas de couleur et sont empreintes d'une vivacité ne relevant manifestement pas d'un style élevé. Ainsi, la bohémienne affirme aux « mal-contents » que le défunt roi, Henri IV, leur aurait rabattu le « caquet » et leur aurait « bien ravaudez et rongné les ongles de si pres, que il eust esté asseuré qu'[ils] n'euss[ent] eu le pouvoir ny la force de l'egratigner » (*RDF*, p. 11). Plus loin, elle leur dit : « [...] ne vous meslez point des affaires de grands, ce n'est pas la viande pour vos Moineaux, ils sont trop foibles pour la digerer comme il faut [...] » (*RDF*, p. 12).

24. Elle fait un choix tout autre que ce que l'on retrouve, par exemple, dans l'un des textes déjà cités, *Le Censeur, discours d'estat pour faire voir au Roy, en quoy sa Majesté a esté mal servie*, où, tout en défendant les intérêts collectifs, la prise de parole au je, plutôt discrète, est mise au service d'un discours de style plus élevé, conformément à la visée délibérative du texte et au statut de son destinataire.

25. Ce qui est le propre de la figure prophétique chrétienne, selon Mathieu de la Gorce (« Le ton prophétique dans quelques satires protestantes », *Nouvelle Revue du seizième siècle*, Genève, n° 21, 2003, p. 73). Notons toutefois que la tension qui existe, chez la figure prophétique, entre l'affirmation de soi et l'abnégation nécessaire à faire entendre la voix des instances supérieures ne mène pas ici à l'abolition des traits spécifiques d'une *persona*, dont l'identité reste primordiale pour le message dont elle est porteuse.

l'extérieur et à l'intérieur de la politique française, Friquette est investie d'une mission particulière qu'exprime l'*ethos* d'une messagère modeste dont l'autorité est cependant assurée par sa connaissance des intérêts de la Nation, qu'elle a à cœur presque autant que les siens propres...

Une villageoise aux nobles sentiments

On pourrait dire sensiblement la même chose de la *persona* à laquelle sont attribués *Les admirables sentiments d'une fille Villageoise*, texte de sept pages qui se termine par les initiales C.H., signature possible de Charlotte Hénault, femme de plume à laquelle on doit plusieurs courts écrits polémiques²⁶ publiés autour de 1650 chez Jean Hénault, à Paris²⁷. Nettement moins riche que la *Responce* en indications à caractère éthique, ce texte campe, de façon plus directe et plus simple, la figure d'une Française de condition très humble (certainement plus modeste que celle de l'auteure présumée), qui se mêle de politique en pleine période de Fronde, à la manière de ces fruitières et harengères auxquelles on attribue, en 1649, un certain nombre de mazarinades²⁸. En adressant une remontrance à un prince de sang royal, Louis II de Bourbon, dit le Grand Condé, afin de l'exhorter à abandonner le parti du cardinal Mazarin²⁹, cette villageoise souligne l'abîme qui

26. Parmi ses ouvrages, signalons *Les palmes héroïques du généreux duc de Beaufort*, Paris, Jean Hénault, 1649, et *Le bonheur de la France, ou la Malice découverte*, Paris, Jean Hénault, 1650.

27. La Charlotte en question est peut-être sa femme qui, à la mort de l'imprimeur en 1673, a pris la direction de sa librairie. Au sujet de Jean Hénault, qui a été actif entre 1635 et 1673, consulter Jean-Dominique Mellot et Élisabeth Queval (avec la collaboration d'Antoine Monaque), *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, nouvelle édition mise à jour et augmentée, [Paris], Bibliothèque nationale de France, 2004, p. 285.

28. Notons toutefois, à la différence des *Admirables sentiments*, le caractère manifestement comique de textes comme *Les plaintes d'une fruitière et d'une harengère, envoyées à la reine ou La réjouissance des harengères et poissonnières des halles, sur les discours de ce temps*, qui reprennent un procédé déjà courant au début du siècle. À ce propos, voir Hubert Carrier, « L'action politique et militaire des femmes dans la Fronde », dans Christine Fauré (sous la dir. de), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 53.

29. Avant d'être arrêté par Anne d'Autriche en janvier 1650 et de devenir un farouche opposant de Mazarin, Condé a soutenu en 1649 le parti de celui-ci, assiégeant la ville de Paris, que le cardinal, la régente et le jeune roi avaient quittée en janvier 1649.

la sépare de la condition sociale du destinataire. Pareille prise de parole pourrait sembler présomptueuse, mais cette très modeste sujette se prémunit contre cette accusation en s'associant à la collectivité nationale dont elle devient la voix privilégiée. En suggérant que le prince est victime d'un égarement passager, incompatible avec sa gloire militaire et politique, la villageoise, sans trop heurter son destinataire, se charge de le rappeler respectueusement à l'ordre. De manière bien plus nette que Friquette, cette figure féminine choisit de s'effacer au profit de son rôle de messagère, ce choix lui permettant de se dispenser d'une autodescription comparable à celle que fournit la *Responce* dès l'*incipit* du texte. C'est pourquoi la villageoise débute directement sa harangue en formulant le reproche qu'elle adresse au prince de Condé :

Je m'estonne fort de ceste grande bonté qui vous engage si facilement à espouser un malheureux party, concerté pour la ruine de vostre patrie, qui n'a jamais eu que trop d'amour pour vous, et que neantmoins Vostre-Altesse abandonne, pour suivre une personne qui a conspiré vostre perte, et celle du public, vos interests estants si inseparablement attachez aux nostres, qu'il ne peut rien entreprendre contre Vostre-Altesse, qu'il n'entreprenne contre nous, comme estant nostre support envers nos ennemis (ASV, p. 3).

La ronde des pronoms et des adjectifs possessifs est digne d'intérêt : du *je* au *vous*, on passe à un *nous* martelé en fin de phrase, qui fait disparaître le *je* dans un collectif élargi. Le propos est clair : la villageoise représente le « public », auquel elle cherche à rattacher le prince de Condé, en le soustrayant à l'influence négative de cet « avorton d'Enfer » qu'est Mazarin (ASV, p. 5). Friquette et la villageoise, on l'aura compris, ont en commun d'être les porte-parole des intérêts de la France, mais leur lien avec celle-ci diffère. La première, figure marginale, envisage les choses d'un point de vue extérieur à la collectivité. La seconde, quant à elle, fait corps avec cette dernière ; elle en est l'émanation, la voix simple et directe qui se confond avec le *nous* collectif. La présence des initiales à la toute fin du texte indique le désir de laisser la figure de la villageoise assumer, dès la page de titre, la responsabilité d'un écrit qui se réclame de « sentiments » d'autant plus « admirables » que ce sont ceux d'une simple femme anonyme, soucieuse du bien de la Nation.

Le choix de ne pas trop personnaliser la locutrice doit donc se comprendre à la lumière de la visée et des modalités délibératives du texte, qui contrastent avec celles de la *Responce*. Alors que ce

pamphlet vise un groupe indéfini que l'on marginalise en se moquant de lui, les *Admirables sentiments* ont un seul destinataire, important et connu, dont il s'agit de respecter la figure si l'on veut obtenir un changement d'attitude de sa part. Ici, nulle invective, nulle attitude condescendante face à un haut personnage auquel on veut simplement rappeler ses devoirs. C'est pourquoi la villageoise se montre très respectueuse envers son destinataire dont elle se dit la « tres-humble Servante, et sujette » (ASV, p. 7). Si elle ose adresser à Condé sa « supplication tres-humble », c'est parce que « ce n'est point des-honneur à un Prince, de recevoir les advis d'une personne moindre que luy », surtout quand « il y va du salut de la France » (ASV, p. 5). Le ton est peu personnalisé, parce que les traits spécifiques de la villageoise se perdent dans un *nous*, ce qui fait d'elle moins une personne singulière qu'une figure allégorique représentant la collectivité. Face à ce *nous* se dresse une figure forte, que l'on flatte afin de la détacher de Mazarin. Par conséquent, tout le texte est tourné vers Condé, au détriment, si l'on peut dire, de la locutrice. L'éloge que la villageoise fait du prince confère ainsi au texte une dimension qui l'apparente au discours épideictique, seul capable de mieux faire sentir, auprès du destinataire, les obligations politiques qui découlent de sa stature de militaire et de grand aristocrate. Bref, être un personnage de ce rang impose des responsabilités, face au peuple et à la Nation, que la villageoise se charge de lui rappeler discrètement, mais fermement.

La villageoise commence par souligner la valeur du prince, qui « contiendrait des volumes entiers ». C'est pourquoi il ne faut surtout pas ternir ces « genereux exploits » en « serv[ant] d'asile au crime du plus meschant des mortels » (ASV, p. 4), c'est-à-dire Mazarin. La locutrice tisse tout un réseau d'images qui accentuent le contraste entre la noblesse de Condé et la vilénie du cardinal, comme s'il s'agissait d'une association contre nature :

Ce seroit prodiguer les forces invincibles de vostre bras, que de l'employer à soustenir la tyrannie, dont il [Mazarin] s'est servy depuis six années qu'il gouverne l'Estat, et après avoir esté la sangsuë de la plus pure substance de nos veines, il a couronné ses vols de l'enlèvement de nostre Roy; qui estoit seul thresor dont nous pouvions estre riches dans nos disettes (ASV, p. 4).

Allusion à cet épisode où, fuyant l'animosité de la population parisienne, Anne d'Autriche et le jeune Louis s'installent au château de Saint-Germain-en-Laye à l'initiative de Mazarin, ce passage illustre la circulation du sens à l'œuvre dans une série d'unités analogues formant le corps du discours de la villageoise : à

l'éloge de Condé (*vous*) succède le dénigrement du cardinal (*lui*) en regard des intérêts de la collectivité (*nous*). Pour un valeureux chef militaire, qui a mené la France à la victoire et à la vertu duquel « le sang de François a donné le plus bel éclat », peut-il être envisageable d'être le « support d'une guerre si injuste » (ASV, p. 5)? La villageoise rappelle à Condé son devoir de fidélité au sang des Bourbons : il faut ôter, écrit-elle, « à ces estrangers ennemis de l'Estat, cette folle persuasion, et ce dernier refuge qui leur reste » (ASV, p. 6)³⁰. On en arrive ainsi à la conclusion du discours qui, tout naturellement, revient à une locutrice qui ne visait qu'à exprimer de « sinceres sentiments » dont l'origine se trouve à l'extérieur d'elle-même :

Ce sont les veux, et les desirs que forme tous les jours pour son altesse, une simple fille Villageoise, laquelle semble estre inspirée de Dieu, pour vous advertir de prendre un chemin qui vous conduise plus glorieusement au faiste de la grandeur [...] (ASV, p. 7).

Les héritières de Jeanne d'Arc ?

C'est l'idée de l'inspiration divine qui, à la fin du parcours textuel, donne sa légitimité à la prise de parole de la villageoise³¹. D'une manière analogue, les dons surnaturels de la bohémienne lui permettent de se mêler de questions qui sont forcément étrangères aux préoccupations et au registre discursif que commande sa condition sociale. Les deux textes mettent donc en place une *persona* de condition modeste qui, poussée par une forme de « révélation », s'engage dans une activité rhétorique qui lui est réputée étrangère. Un peu à la manière du fou du roi, que sa situation et sa parole, à la fois insensée et inspirée, autorisent à dire des choses que personne d'autre n'oserait proférer³², les deux figures qui nous intéressent jouissent d'un statut illocutoire

30. Remarquons la façon dont le couple d'étrangers évoqué ici (Mazarin et Anne d'Autriche) contraste avec un autre couple d'étrangers (Concini et Marie de Médicis), présenté de façon implicitement positive dans la *Responce*.

31. Cette idée d'une vocation « prophétique » de la villageoise est également évoquée dans le titre d'un autre texte attribué à Charlotte Hénault : *Généreux pressentiments d'une fille villageoise, touchant les victoires que la France doit espérer de la sage conduite du Prince de Conty*, Paris, Jean Hénault, 1649.

32. Voir les commentaires d'Hélène Duccini (*Faire voir, faire croire*, ouvr. cité, p. 191) au sujet de la parenté entre le fou de cour et les figures burlesques que l'on retrouve dans les pamphlets.

paradoxal³³. Du point de vue de l'*ethos*, elles sont d'ailleurs apparentées, la visibilité de l'une rencontrant le même objectif que l'effacement de l'autre, soit l'expression du bien collectif sous la forme de remontrances adressées à un individu ou à un groupe. Effronterie et soumission sont ici les deux facettes d'une même posture éthique qui n'est pas sans évoquer la figure visionnaire et patriotique de Jeanne d'Arc. Dans le domaine du discours politique (et non celui de l'action, comme c'était le cas de Jeanne, mais la parole n'est-elle pas action?), ces deux femmes finissent par jouir d'une visibilité sur la scène publique que leur origine modeste ne pouvait laisser prévoir. À l'instar de la pucelle d'Orléans, elles cherchent à sauver la Nation, même si leur capacité à influencer le cours de l'Histoire est au départ bien faible. Mais précisément parce qu'elles ne sont pas appelées à jouer un véritable rôle politique, leur prise de parole gagne paradoxalement en force. La petitesse et la marginalité de ces femmes fait de leur voix celle du peuple qui, en l'occurrence, coïncide avec celle de la Nation. Cet engagement dans les affaires de l'État réduisant — au moins symboliquement — les différences et les écarts entre les individus préoccupés par le bien collectif, on comprendra l'intérêt que pouvait représenter, pour les chroniqueurs et les historiographes des XVI^e et XVII^e siècles, une figure comme celle de Jeanne d'Arc, exemple fort de l'engagement du petit peuple dans une cause et un conflit dont les enjeux lui échappaient en grande partie³⁴. À partir de Mathieu Thomassin (1456), certains historiographes ne manqueront d'ailleurs pas de souligner l'écart entre la mission salvatrice de Jeanne et sa place dans l'échelle sociale, la plus modeste qu'on puisse trouver, écart que seule peut expliquer l'intervention

33. Dans un autre registre, c'est également vrai de Mathurine (*La cholere de Mathurine contre les difformez reformateurs de la France*, Lyon, Arnauld du Breuil, 1616) qui, « esprinse d'une sainte fureur », parle « d'un esprit prophetique » et dit avoir « alambiqué [s]on petit grand et sage fol cerveau aux affaires d'Etat » (p. 8). Sur le mode comique, la locutrice juxtapose ainsi modestie et démesure, au point de s'attribuer (peut-être en tant qu'allégorie du peuple) le rôle d'un « second Atlas », affirmant même que « sans [s]on support[,] le ciel des affaires de la France seroit desja tombé » (p. 4).

34. Dans son *Ditié de Jehanne d'Arc*, Christine de Pizan exploite l'étonnante opposition entre l'importance politique de la mission de Jeanne et la condition extrêmement modeste de cette bergère, « fillette de XVI ans », qui « [p]ar miracle fut envoyée » auprès du roi (*Ditié de Jehanne d'Arc*, édition par Angus J. Kennedy et Kenneth Varty, Oxford, Society for the Study of Mediaeval Languages and Literature, 1977, v. 273 et 225).

de la volonté divine³⁵. Cette lecture « étatique » et « providentielle » de l'aventure de Jeanne d'Arc a culminé au XVII^e siècle dans l'*Histoire de France* (1643-1651) de Mézeray³⁶, qui utilise la figure de Jeanne pour affermir le concept de Nation, autour de la personne du roi, comme on peut bien sûr s'y attendre sous le règne de Louis XIV.

Il y a lieu de se demander si les auteurs des deux pamphlets que nous avons examinés n'avaient pas Jeanne en tête lorsqu'ils ont rédigé leur texte. Certes, la prudente Friquette est loin d'être une Jeanne d'Arc ; même la villageoise n'a rien d'héroïque, bien que son propos se situe dans un registre plus soutenu que celui de la bohémienne. Toutes deux n'en deviennent pas moins, dans l'ordre du discours, des prophétesses dont la voix représente l'incarnation même du bien collectif et national, de la même façon que Jeanne, habitée par des voix la poussant à l'action³⁷, a été parfois qualifiée, dès le XV^e siècle, de « sibylle française³⁸ ». C'est cette facette du personnage de Jeanne d'Arc — et non pas son image de femme forte et guerrière, à la manière de Judith³⁹ — qui semble trouver un écho chez Friquette et la villageoise, dont l'action reste confinée au registre de la parole. Comme Jeanne d'Arc, elles cumulent diverses marginalités, aussi bien géographiques que sociales⁴⁰ ; c'est d'ailleurs cette position excentrée qui

-
35. Au sujet du *Registre delphinal* de Thomassin, on consultera Philippe Contamine, « Naissance d'une historiographie. Le souvenir de Jeanne d'Arc, en France et hors de France, depuis le "procès de son innocence" (1455-1456) jusqu'au début du XVI^e siècle », *Francia*, Sigmaringen (Allemagne), vol. 15, 1987, p. 241 et suiv.
36. Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers l'Histoire*, traduit de l'allemand par J. Mély, M.-H. Pateau et L. Rosenfeld, Paris, Albin Michel, 1993, p. 33. Voir aussi Françoise Michaud-Fréjaville, « Jeanne d'Arc en France au XVII^e siècle », dans Dominique Goy-Blanquet (sous la dir. de), *Jeanne d'Arc en garde à vue*, Bruxelles, Le Cri, 1999, p. 75.
37. Au sujet des voix de Jeanne d'Arc, voir Jelle Koopmans, « Jeanne d'Arc auteur de sa propre légende », dans Ton Hoenselaars et Jelle Koopmans (sous la dir. de), *Jeanne d'Arc entre les nations*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1998, p. 10-13.
38. Philippe Contamine, « Naissance d'une historiographie », art. cité, p. 255.
39. Pour une discussion sur l'importance de la femme forte à l'époque, voir notamment Sylvie Steinberg, « Le mythe des amazones et son utilisation politique de la Renaissance à la Fronde », dans Kathleen Wilson-Chevalier et Éliane Viennot (sous la dir. de), *Royaume de fémynie. Pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 261-273.
40. Dans « Procès d'un mythe » (*Jeanne d'Arc en garde à vue*, ouvr. cité, p. 175), Jacques Darras désigne Jeanne d'Arc comme une « Lorraine qui par naissance et par exaltation fut une frontalière ».

confère à leur intervention sur la place publique une relative crédibilité, récupérée, dans chaque cas, au profit d'une cause politique.

On peut s'interroger sur l'influence qu'ont exercée les représentations de Jeanne d'Arc sur les auteurs des deux textes qui nous intéressent. Toutefois, envisagées sous l'angle d'un *ethos* féminin conçu comme un mélange de faiblesse et de force, d'ignorance et de savoir, de maîtrise rhétorique et de simplicité du dire, les *personae* qu'ils mettent en scène ne sont pas sans évoquer la figure de la pucelle d'Orléans. Tributaires de la vision chrétienne qui valorise les petits de ce monde⁴¹, ces figures sont investies de la dualité idéologique, à la fois rassurante et inquiétante, généralement attribuée à la femme et qui contribue à rendre très floues les frontières identitaires entre la sibylle et la sorcière. Pour la bohémienne et la villageoise, les marques de l'*ethos* sont mises au service d'une parole qui est celle de Dieu ou de la Nation. À travers ce qu'elles disent d'elles-mêmes se construit un discours politique dont elles ne sont pas les instigatrices mais qu'elles assument pleinement, faisant corps avec celui-ci, puisqu'elles en deviennent les plus ardentes représentantes. Certes, cette façon particulière d'être à l'avant-plan confine la femme à un rôle d'intermédiaire, mais la projection de ces voix féminines sur la scène publique, de plus en plus nombreuses à mesure que le siècle avance, semble témoigner d'une nouvelle façon de penser l'émergence du petit peuple et des femmes sur la scène politique. De ce point de vue, il est possible d'envisager que l'exemple de Jeanne d'Arc ait frappé l'imaginaire politique, en quête, à partir de la fin du XVI^e siècle, de nouveaux modèles pour concevoir la participation du peuple aux destinées de la collectivité. Bien que fictives, les voix féminines qui s'élèvent, dans ces moments d'agitation politique, révèlent une portion du territoire discursif qui est désormais accessible aux femmes. Le fait que l'auteur des *Admirables sentiments* soit vraisemblablement une femme explique peut-être, parmi d'autres facteurs, pourquoi le traitement de la villageoise reste nettement plus neutre, sans ces éléments comiques qui contribuent à donner du relief au personnage de la bohémienne. En accentuant les traits de son personnage, l'auteur de la *Responce* semble, en revanche, tenté par un développement satirique de sa figure féminine⁴², ce

41. « Ainsi, les derniers seront premiers, et les premiers seront derniers » (Matthieu 20, 16).

42. On pourrait dire la même chose au sujet de l'auteur de *La cholere de Mathurine*, pamphlet de 1616 que nous avons déjà évoqué.

qui n'est pas le cas du pamphlet de 1649, qui opte pour une présentation plus allégorique et abstraite de la villageoise.

Coïncidence ou non, ce dernier type de traitement se trouve également dans certains textes de Suzanne de Nervèze, contemporaine de Charlotte Hénault qui a rédigé bon nombre de courts écrits polémiques. Ainsi, dans la *Lettre d'une bourgeoise [...] présentée à Mademoiselle* et la *Lettre d'une religieuse présentée au Roy et à la Reine regente*⁴³, l'auteure, désignée à la toute fin par les initiales S.D.N. — procédé analogue à celui des *Admirables sentiments* —, fait appel à une *persona* féminine modeste, manifestement distincte de sa propre personne, afin de convaincre le destinataire de contribuer à la pacification d'une France divisée. La bourgeoise et la religieuse en question représentent, à la manière de la villageoise, moins des figures bien individualisées qu'une catégorie générale de femmes dont le statut contraste avec celui des destinataires de ces lettres : la Grande Mademoiselle, d'un côté, le jeune Louis XIV et, surtout, sa mère, de l'autre. C'est sur cette tension entre destinataire et destinataire que se construit une bonne partie des textes, en développant un *ethos* d'une grande modestie, surtout dans le cas de la paroissienne de Saint-Eustache, qui se décrit comme « une petite Bourgeoise de la lie du peuple » (*LB*, p. 3) n'étant que « cendre et poussière » (*LB*, p. 8). Mais, pour témoigner du fait que le « pauvre bourgeois [entendre : le peuple] n'en peut plus » (*LB*, p. 11), cette femme décide néanmoins de prendre son « lamentable crayon » (*LB*, p. 7) et de supplier Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, d'intervenir afin de faire cesser les troubles politiques et les « communes souffrances des mal-heureux » (*LB*, p. 7) : « [...] désarmés nos Princes et nos Bourgeois, remettés le Propriétaire dans sa maison, et l'Artisan à son ouvrage [...] » (*LB*, p. 9). Non seulement ce texte possède-t-il une coloration épideictique assez analogue à celle des *Admirables sentiments*, mais le déploiement de l'*ethos* de la locutrice emprunte des voies similaires, qui produisent une figure féminine abstraite et très humble, devenue la voix du petit peuple, victime des troubles politiques de l'époque⁴⁴.

43. *Lettre d'une bourgeoise de la paroisse S. Eustache présentée à Mademoiselle, suppliant son Altesse de vouloir agir pour la Paix du Royaume*, Paris, Guillaume Sassié, 1649, 12 p. (les références ultérieures à ce texte seront indiquées par le sigle *LB*) ; *Lettre d'une religieuse présentée au Roy et à la Reine regente le premier Fevrier 1649 pour obtenir la Paix*, Paris, Guillaume Sassié, 1649, 7 p.

44. Notons toutefois que ces écrits exhibent nettement moins le caractère visionnaire et inspiré de la mission de la locutrice, qui apparaît comme une donnée

Seul un examen systématique du vaste *corpus* polémique de ces deux périodes de troubles civils permettrait de déterminer si les auteurs, tant masculins que féminins, développent des stratégies analogues de représentation des figures féminines fictives. À la lumière du *corpus* très limité sur lequel nous nous sommes penché, il est possible, toutefois, d'observer une démarche analogue qui, chaque fois, met certains traits féminins au service d'un discours délibératif exploitant des *personæ* dont on motive et oriente le propos en tirant parti du contraste entre leur condition sociale et l'importance des questions traitées. Si de telles postures éthiques confirment, en apparence, l'humilité attendue des femmes dans la sphère publique, elles témoignent également de leur participation accrue au discours politique, sinon dans la réalité historique, du moins dans l'imaginaire collectif qui façonne celle-ci⁴⁵. De ce point de vue, délaissant quelque peu le statut d'agent de désordre qui lui a souvent été attribué⁴⁶, la femme apparaît comme soumise, sinon à la raison individuelle, du moins à la « raison d'État », à deux moments de l'histoire du XVII^e siècle où — curieuse coïncidence — le pouvoir était officiellement assumé par une régente⁴⁷...

implicite, surtout dans le cas de la religieuse. Pour une étude plus détaillée de ces écrits, voir Diane Desrosiers-Bonin, « *Èthè féminins et finalités rhétoriques dans quelques lettres de Susanne de Nervèze* », dans Claude La Charité (sous la dir. de), *La rhétorique épistolaire : de la théorie aux pratiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « République des Lettres », à paraître.

45. Dans les textes attribués à des figures féminines de l'époque de la Fronde, il ne faudrait pas voir, comme le fait Hubert Carrier (« L'action politique et militaire des femmes dans la Fronde », art. cité, p. 53), le reflet de la participation active des femmes à la vie politique de l'époque. C'est surtout la venue — même satirique ou burlesque — des femmes du petit peuple dans le discours et l'imaginaire politiques qui mérite d'être soulignée.
46. « [...] quand le sexe féminin veut appliquer l'esprit et l'artifice que la nature lui a donné à autre chose qu'à la vertu, [...] il ne se trouve fraude, imposture ni trahison, à quoi il ne parvienne. C'est la cause pourquoi on les a forcloses de l'entremise des choses ecclésiastiques et repoussées de l'administration publique. [...] il ne lui [la femme] appartient de se mêler des affaires de la république à cause de sa trop grande légèreté, inconstance et mutabilité » (Jean de Marconville, *De la bonté et mauvaieseté des femmes*, ouvr. cité, p. 137).
47. Simone Bertière, « Régence et pouvoir féminin », dans Kathleen Wilson-Chevalier et Éliane Viennot (sous la dir. de), *Royaume de fémynie*, ouvr. cité, p. 63-70.